



Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.  
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénèche [goyheneche02@orange.fr](mailto:goyheneche02@orange.fr) 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://jpgoyo.fr>

## Edito: **Orange nous arnaque encore une fois...**

Jamais deux sans trois! La société Orange, pourtant majoritairement détenue par l'état, ne cesse depuis quelques années de flouer les usagers qui lui ont fait confiance... Hier, c'était en Juillet 2019 je crois, cette entreprise quasi-publique arrêta son service de stockage des photos personnelles et demandait à ses abonnés d'aller se faire héberger ailleurs... Il y a quelques mois, elle prélevait un euro supplémentaire sur tous les contrats d'abonnement, quel que soit leur montant! J'ai deux contrats chez eux: un de 67 euros qui est passé à 68... Bon c'est pas très grave, moins de 2% d'augmentation... Et un de 2 euros pour un téléphone de secours. Et bien celui-là est passé à 3 euros, ce qui nous fait plus de 30% d'augmentation!

Et puis cerise sur le gâteau, leur service d'hébergement de site web "pages perso" a fermé le 5 septembre 2023, nous obligeant à nous mettre en quête d'un site d'hébergement, payant bien sûr, pour faire migrer notre site sous d'autres cieux...!

Et naturellement, le site "Ugny le Gay" a dû changer d'adresse, vous le retrouverez dorénavant sous l'adresse:

<https://jpgoyo.fr>

A part ces petits malheurs de la vie quotidienne, quoi de neuf à Ugny le Gay?... Certainement, les petits cancons vont bon train, mais malheureusement, leur rumeur ne parvient pas jusqu'au bout de la route de Guivry... Quant à l'action municipale, elle brille par son absence, il n'y donc pas matière à remplir des tonnes de pages de notre feuille de chroniques... Nous nous contenterons donc de commenter l'action intercommunale qui nous réserve encore quelques surprises désagréables... Et puisque rien ne bouge, nous raconterons un peu d'histoire du passé, pour faire passer le temps... Justement...

## Le pacte financier de l'agglomération...

**L**ors de sa réunion du 12 Juin 2023, le Conseil communautaire a adopté le pacte financier et fiscal de l'agglomération. Ce pacte scelle les accords qui existent entre l'agglomération et les communes concernant la répartition des ressources fiscales que l'on exige des habitants, ainsi que la façon de les optimiser. Ce qui est curieux, c'est qu'apparemment, les conseils municipaux n'ont pas été sollicités pour donner leur avis, **alors que les communes sont parties prenantes dans l'élaboration de ce pacte!**

Quels sont les tenants et les aboutissants de ce pacte?...

Qui est gagnant, qui est perdant?...

Les citoyens sont les grands oubliés de ce pacte financier, car si celui-ci décrit longuement les relations financières entre communes et intercommunalité, rien n'est dit sur les capacités contributives des habitants... On prévoit une augmentation de 26 % de la TEOM, sans dire ce que ça représentera au niveau de chaque contribuable...

Et bien faisons le calcul pour eux... La TEOM représente 3 910 000 euros pour 56 000 habitants, soit soit 70 euros par an et par habitant... Cette taxe passera donc à 88 euros... Nous avons déjà mentionné la répartition inéquitable de cet impôt assis sur la valeur locative de votre propriété... Mécaniquement, cette iniquité dans la répartition de la TEOM va se creuser... Et elle s'ajoutera aux disparités qui existent entre les communes, d'une part à cause des grosses différences qui existent entre les valeurs locatives communales, d'autre part du fait de la contribution des communes lors du transfert de charges des ordures ménagères décidées en 2003...

Donc, et pour résumer, dans cette histoire, le cocu, c'est le citoyen... Il n'est donc pas étonnant qu'on ne l'ait pas consulté...

Quand on regarde bien ce pacte finalement, les grands gagnants du deal sont les communes... Et les communes riches bien entendu, puisqu'on ne dit mot sur les différences de charges et de produits qui existent entre elles, ou sur les moyens de les effacer, ou pour le moins de les réduire... Pas de péréquation, donc, pas d'analyse de la situation financière des communes... Ni des déséquilibres accumulés au fil des ans dans le calcul des attributions de compensation, cette fameuse « Boîte de Pandore » qui fait si peur à certains élus quand on leur demande de juste l'entrouvrir...

Pour renflouer les finances de l'agglomération, on a également proposé de réduire l'aide aux entreprises, en ayant l'air de dire que celles-ci ne seraient pas justifiées pour un certain nombre d'entre elles... Sur quoi se base les élus pour mettre en doute la pertinence de ces aides ?... Y a-t-il eu une analyse de leur utilisation et surtout a-t-on évalué les effets positifs de ces aides sur la pérennité de ces entreprises, sur leur santé économique, ou tout simplement celles qui ont été sauvées du désastre grâce à ces aides lors de la difficile période de Covid ?...

Ensuite, quel intérêt de présenter ces aides en fonction de l'implantation géographique des entreprises qui en ont bénéficié ? Si c'est par rapport aux taxes sur les entreprises, c'est l'agglomération qui les touche. Si c'est par rapport aux salariés qui y travaillent, on sait très bien que leur répartition ne correspond en rien aux limites géographique des communes... Cette manne bénéficie donc à tout le monde indépendamment du lieu d'implantation. Alors pourquoi cette présentation, si ce n'est pour donner l'impression que certaines communes sont plus aidées que d'autres...

D'autant que cette présentation des aides par commune n'a pas été effectuée, par contre, en ce qui concerne les fonds de concours dont bénéficient les communes... Il serait intéressant de s'y pencher afin d'en dégager les tendances...

Autre soutien au fonctionnement des communes qui n'est pas abordé : les activités du chantier école qui effectuent toute l'année des travaux sur les bâtiments communaux des communes membres... Là encore aucune évaluation ni de récapitulatif des communes bénéficiaires...

Autre carence relevée dans l'élaboration de ce pacte: la piste de la mutualisation pour faire des économies (« d'échelle » comme on dit)...

Quel impact la mutualisation pourrait avoir sur les finances communales ?

Notamment sur celles des plus petites communes, qui mobilisent des fractions importantes de leur budget pour les services d'un secrétaire de Mairie... Hors dans beaucoup de petites communes, il semblerait aujourd'hui que ce service soit sous employé par rapport aux missions qui lui sont confiées... Plus de carte d'identité ou de permis de conduire à délivrer... Plus de permis de chasse à distribuer, une comptabilité numérisée qui n'oblige plus à de longues heures d'écriture, il ne reste plus que les actes d'état civil à rédiger, s'ils ne sont pas encore numérisés...

La commune d'Ugny le Gay mobilise par exemple 173 euros par habitant pour les frais de personnel... Pour Chauny, c'est 540 euros par habitant, mais beaucoup de services absents de notre commune rurale existent à Chauny, et les frais de secrétariat de Mairie sont

une part minime de cette somme... Il y a en gros une quinzaine de personnes pour gérer ces services... Rapportée au nombre d'habitants, c'est un agent pour 1 000 habitants ce qui est largement au dessus du quota en milieu rural (un agent pour 173 habitants, en temps partiel, probablement 15 heures par semaine)...

Si on voulait faire les choses plus sérieusement et surtout d'une manière moins orientée, il faudrait déjà faire une analyse exhaustive des capacités financières des communes et de leurs habitants... Il faudrait également bien poser les objectifs que souhaite atteindre notre pacte financier...

Voilà en quels termes le Cnft (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) envisage la chose :

Le pacte financier et fiscal vise plusieurs objectifs :

- \_ mieux connaître son territoire et ses ressources financières et fiscales.
- \_ analyser la capacité fiscale contributive et soutenable par les habitants.
- \_ optimiser les recettes de fonctionnement des collectivités tout en maîtrisant la pression fiscale sur les contribuables...
- \_ identifier les leviers financiers et fiscaux mobilisables pour dégager de nouveaux moyens d'actions.
- \_ corriger les inégalités territoriales et mettre en œuvre le jeu de péréquation.
- \_ planifier financièrement des projets à la fois intercommunaux et communaux.

Le pacte financier et fiscal pose plusieurs questions centrales au projet communautaire, à ce titre:

- \_ il évalue les charges transférées entre les communes et l'EPCI.
- \_ il analyse le niveau de solidarité de la communauté vers les communes en optimisant la dotation globale de fonctionnement sur les années à venir.
- \_il analyse le niveau de pression fiscale acceptable sur le territoire en tenant compte du lien entre les différentes taxes...
- \_il analyse le niveau d'investissement envisageable face aux équilibres financiers du territoire.

## Histoires d'élections 1/5...

### 25 ans de chicaneries électorales à Ugny le Gay!

**L**es élections à Ugny le Gay ont toujours été le théâtre de luttes rocambolesques entre différentes familles qui formaient une multitude de clans prompts autant à se chicorner qu'à déverser sur les uns et les autres de vastes campagnes de dénigrement... Et bien sûr, tout cela sous le manteau, et en toute hypocrisie...

Les mythes et légendes sont foutitude dans ce domaine. On raconte que vers la moitié du 20ème siècle, un commando armé de fusils avait kidnappé l'urne des élections municipales, sous prétexte que le candidat qui avait toutes les chances d'arriver en tête avait collaboré avec les Allemands lors de la deuxième guerre mondiale... Et aujourd'hui encore ces vieilles histoires de « traître et collabos » remonte de temps en temps à la surface...

Pour ma part je ne connais que l'histoire des élections Ugniennes depuis 1995... Certes le mandat précédent ne s'était pas très bien passé... Une liste d'opposition avait perdu de justesse (5 candidats élus contre 6 de la liste sortante)... Cette opposition avait mené la vie dure au Maire sortant J... M..., dont c'était le troisième mandat...

Avant lui avait régné sur Ugny le Gay, le dernier maire agriculteur du village... Monsieur G... B... . C'était l'archétype du Maire rural d'une époque révolue, mi seigneur féodal (il pouvait faire à peu près ce qu'il voulait) mi patriarche. Le Maire était encore celui qu'on allait consulter pour régler les affaires de voisinage ou les litiges administratifs...

## 1. 1995: premier chapitre des trahisons ordinaires...

Mon histoire prend donc commencement en 1995... Je suis installé au 55 de la route de Guivry depuis à peine 4 ans lorsque Monsieur JP... M... est venu me proposer de compléter une liste conduite par la majorité municipale, sans pour autant qu'un candidat Maire n'ait été choisi par les protagonistes de cette liste...

En ce temps-là, les élections Ugniennes se déroulent «à la bonne franquette». On se présente et puis voilà... Comme je viens de la ville, j'ai appris à CHAUNY à mener une campagne électorale puisque je me suis présenté en 1989 sur la liste de gauche de Jean-Luc LANOUILH. Je propose donc mes services pour rédiger une profession de foi digne de ce nom pour la distribuer aux habitants du village... Peut-être cette initiative en a-t-elle imposée à mes co-listiers pour penser à moi pour le poste de premier magistrat...

Mais n'allons pas trop vite en besogne...

La liste majoritaire a à affronter une liste d'opposition menée par Madame L... M... qui se présente pour apporter un vent de modernisation dans la gestion communale... Enfin c'est la façade que cette liste se donne pour se lancer dans cette élection... En réalité, elle est composée d'un certain nombre d'individus qui s'estiment lésés car tenus à l'écart des affaires du village...

Et c'est là que les choses se compliquent... Et c'est là que notre village d'Ugny le Gay donne le meilleur de lui-même dans les manœuvres perverses et tortillées de ses habitants pour éliminer des candidats aux élections... Ou porter en tête un candidat qu'il veulent voir sur le fauteuil de Maire...

Donc, dans les semaines et les jours qui ont précédé ces élections, j'ai vu défiler chez moi beaucoup de citoyens pour me demander de me présenter au poste de Maire, y compris des gens qui se présentaient sur la liste de Madame L... M... et qui ne voulaient pas qu'elle soit élue Maire !

Et bien sûr les ragots sur certains candidats qui vont bon train, venus d'on ne sait où, colportés par je ne sais qui... Le Maire qui couche avec le garde champêtre... L'adjoint au Maire qui a détourné de l'argent lors des ball-traps organisés par la société de chasse... Enfin tous les ingrédients d'une campagne électorale qui pourrit méthodiquement la réputation d'un honnête homme...

Lors de cette élection là c'est donc le brave B... B... qui en a fait les frais... On l'a accusé d'être un voleur, un intrigant, et de toute façon, il brigua le poste de Maire sans le dire, comme qui dirait une candidature «secrète»...

Sans le dire... Peut-être, ce ne serait pas la première fois ni la dernière... Encore aurait-il fallu que plusieurs personnes soient dans la confidence et fasse une campagne électorale elle aussi secrète... Au lieu de ça Monsieur B... B... a fini avec l'un des scores les plus bas... La campagne de dénigrement à son encontre a eu raison de ses ambitions !

Résultat des courses, comme j'avais la faveur des deux camps, je me suis retrouvé avec le plus grand nombre de voix (et largement)... Madame L... M... a fait le plus petit score de ces élections (donc même les gens de sa liste n'ont pas voté pour elle). Et c'est comme ça que j'ai été élu Maire d'Ugny le Gay le 21 Juin 1995... Vous raconter ce premier mandat serait grandement réjouissant pour moi, mais ceci est une autre histoire... Passons maintenant aux autres élections...

Le mois prochain je vous raconterai les élections de 2001...

